



GINOSKO - Centre de Formation Professionnelle

les conditions de recrutement des apprenants

Le Centre de Formation Professionnelle recrute des apprenants pour la formation conduisant au Certificat Professionnel de Spécialisation (CPS) conformément à sa mission et à son projet de formation et d'insertion professionnelle.

A_ Objectifs et valeurs de la sélection des apprenants

Le Centre de Formation Professionnelle élabore une stratégie de recrutement de ses apprenants afin de mener à bien sa mission de formation, en tenant compte de ses capacités d'accueil (15 apprenants maximum par promotion pour chacune des filières) et dans un objectif de qualité.

Le Centre de Formation Professionnelle s'assure en tant que valeur que lors du processus de sélections, il soit banni toute discrimination entre ses apprenants fondée sur le genre, l'origine sociale et le handicap sauf antagoniste aux exigences du métier ciblé.

Au moment de leur intégration dans le cursus, les apprenants doivent attester d'un niveau minimum en français et mathématiques.

Le Centre de Formation Professionnelle vérifie le champ et le niveau des candidats, notamment dans les bases de mathématiques et de français. Elle s'assure que la formation antérieure et les capacités des apprenants recrutés sont suffisantes pour réaliser les objectifs de la formation et pour permettre l'attribution du certificat.

Le Centre de Formation Professionnelle a défini un plan d'action en matière d'aménagement des épreuves d'admission et d'accessibilité de la formation pour les élèves en situation de handicap.

B_ ADMISSION DES APPRENANTS

Les Candidats récupèrent un Formulaire de Demande d'Inscription au niveau de l'Administration du Centre, le renseigne en tant que pièce d'un Dossier comprenant une Photocopie de la CIN – un Casier judiciaire – une Lettre de Motivation – une Fiche de renseignements précisant les Coordonnées et Contacts du Candidat.

L'ensemble de ce Dossier constitué doit être déposé auprès de ladite Administration du Centre, dans les délais requis

Il s'en suivra l'Organisation par le Centre de Formation Professionnelle d'une Phase de Sélection des Candidats en vue de valider l'Inscription des Profils admissibles.

Le Processus va comprendre une double Evaluations :

_ Evaluation des capacités à intégrer la formation

- _ un test psycho-technique validé
- _ un test de Français et mathématiques validé

_ Evaluation des motivations à intégrer la formation

- _ un entretien mettant en avant le projet professionnel de l'apprenant qui doit intégrer :
 - une projection sur 5 et 10 ans de l'orientation et des engagements professionnels (posture, métier, secteur d'activité, lieux, ...),
 - le lien et la cohérence avec la formation demandée,

La Réussite à cette double Evaluation fait rentrer le Candidat dans une classification par Ordre de mérite qui permettra au Jury du Centre de Formation Professionnelle d'opérer à la Sélection finale des Candidats en fonction des capacités d'accueil.